

AUTO ECOLE PIERRE



Documentation détaillée examen AUTO (Permis B, CS)

Les enjeux de la formation préparatoire à l'examen du permis de conduire

L'AUTO ECOLE PIERRE a été labellisée le 26 novembre 2018 par le Ministère de l'intérieur qui certifie que les actions de formation, à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label : QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE.

L'auto moto école Pierre et son enseignant diplômé, Pierre, enseignant auto et moto depuis 25 ans, et Nathalie, secrétaire, vous accueillent pour une formation axée sur une bonne connaissance du code avec un suivi personnalisé et une mise en pratique réelle de la théorie en leçon de conduite individuelle.

Le Prépacode sur internet est illimité afin d'acquérir le meilleur niveau possible, ce qui est un objectif indispensable pour accéder à la conduite dans de bonnes conditions.

Le Suivi personnalisé de tous les élèves au code en salle permet que chaque élève atteigne un bon niveau de compétences sur les connaissances théoriques de circulation et aussi des thèmes du nouvel ETG pour une bonne réussite à l'examen du code.

Il faut insister sur le fait que l'on ne peut se mettre au volant d'une voiture qu'après avoir acquis le savoir théorique du code travaillé de manière rigoureuse. En effet, la circulation demande une capacité intellectuelle à interagir en temps réel avec son environnement qui est en constant mouvement. Avoir un mauvais niveau théorique ne permet pas d'accéder à la capacité d'analyse indispensable pour comprendre, s'adapter et agir. Et je ne parle pas de l'anticipation qui devient quasi impossible...

Dans le cadre de la formation pratique, le suivi sera tout aussi rigoureux, afin que les leçons soient adaptées dans l'intensité et le rythme aux capacités d'assimilation de chaque élève. Vous aurez aussi un accompagnement systématique à votre examen avec le souci que vous soyez prêt à assumer seul votre conduite. Cela permet d'ailleurs que le taux de réussite soit de 2 élèves sur 3, voire 3 sur 4 du premier coup, sachant qu'en cas d'échec la majorité l'obtient au deuxième passage, et très peu d'élèves échouent plus de deux fois !

Il faut comprendre que si le code a été bien travaillé et que les leçons de conduite qui suivent sont concrètes et constructives dans l'acquisition de la maîtrise du véhicule et de l'environnement, la réussite à l'examen est quasi systématique, car lorsque l'on est apte à conduire seul, il n'y a plus aucune raison d'échouer !

La formation pratique et préparatoire à l'examen du permis de conduire est une formation pour la vie. Elle doit donc ne pas être sous-estimée car elle est la base de la conduite et de la sécurité routière pour chacun d'entre nous.

L'acquisition des savoir-faire devra être aussi rigoureuse que les savoirs théoriques (code), la formation portant sur 4 axes essentiels :

- la maîtrise du véhicule dans son ensemble,
- l'analyse et l'adaptation à l'environnement,
- la capacité de réaction et d'action,
- la connaissance de soi pour maîtriser son comportement (points faibles et points forts).

Pour se faire, un suivi individuel est incontournable et le fait d'avoir un seul formateur dans notre auto-école optimise la progression et l'acquisition de la pratique.

L'examen

Epreuve Théorique Générale (E.T.G.)

C'est l'examen du code qui évalue les connaissances portant sur la réglementation du code de la route (signalisation, priorités, règles de circulation...). Pour sa validation, il vous faudra obtenir un score inférieur ou égal à 5 fautes sur 40.

Epreuve Pratique de Conduite (32 mn)

C'est une évaluation de compétences où l'inspecteur note l'élève sur des items définis. Elle se décompose ainsi :

Conduite effective (durée environ 27 mn, dont 5 mn obligatoire de conduite autonome)

Sur un itinéraire varié (agglomération, hors agglomération et autoroute), cette épreuve permet de vérifier que vous avez acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en toute sécurité, sans gêner, sans surprendre et être surpris.

Manœuvres, Vérifications et question 1^{er} secours (durée environ 5 mn)

Elles entrecourent l'épreuve de conduite effective :

- 1 Manœuvre est obligatoire, choisie par l'inspecteur (créneau, demi-tour, rangement en épi, rangement en bataille, marche arrière en ligne droite, marche arrière en angle de rue, arrêt de précision), et un arrêt de précision, qui peut être évalué tout au long de l'examen ;
- 1 Vérification intérieure (une question portant sur les éléments se trouvant à l'intérieur du véhicule : les principaux organes de la voiture, le tableau de bord, l'installation au poste de conduite, sans oublier les documents administratifs et techniques) ou 1 Vérification extérieure (une question portant sur les vérifications techniques et de sécurité à l'extérieur du véhicule : le contrôle des niveaux, des feux, du carburant, des pneus, mais aussi les conséquences liées à un défaut d'entretien).
- 1 question sur les Premiers secours.